

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, d'abord, je dirai au très honorable représentant que j'ai énormément de respect pour la reine. Je suis un ancien combattant. J'ai combattu pendant plusieurs années en Angleterre dans l'Aviation royale du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Lamontagne: Cela dit, je puis assurer au très honorable représentant que si nous manquons de timbres à l'effigie de la reine, c'est purement accidentel, et que nous ne faisons rien pour empêcher un bureau de poste de vendre ces timbres. Je veillerai à ce qu'on puisse s'en procurer dans tous les bureaux de poste du pays.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je félicite le ministre de ses brillants états de service outre-mer. Je vais maintenant préciser davantage ma question. Comment se fait-il qu'aujourd'hui, 19 décembre . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'entends le hululement de la chouette. J'adore entendre caqueter la basse-cour.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Je voudrais poser au ministre une simple question. Aujourd'hui même, il est impossible d'acheter des timbres à l'effigie de la reine au bureau de poste de la Chambre des communes ou à celui du Sénat. Pourquoi? J'ai voulu en acheter et on m'a dit qu'il n'y en avait pas. Était-ce une coïncidence?

M. Lamontagne: Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire au très honorable représentant que le bureau de poste de la Chambre des communes ne relève pas de mon ministère. Il est entièrement indépendant. S'il a besoin de timbres ou d'autres fournitures postales, il peut en demander. S'il en fait la demande, je veillerai à ce que le bureau de poste de la Chambre des communes obtienne ces timbres d'ici demain matin.

M. Diefenbaker: C'est très bien.

* * *

LE PIPE-LINE DU NORD

LA FOURNITURE DES TUYAUX D'ACIER

M. Ross Milne (Peel-Dufferin-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Je crois comprendre que deux sociétés canadiennes, la Stelco et l'Ipsco ont été sélectionnées en vue de négocier avec Foothills pour lui fournir des tuyaux d'acier destinés au pipe-line de l'Alaska. Est-ce que cela signifie que les soumissions de ces deux sociétés ont été les plus basses et le vice-premier ministre croit-il qu'elles ont une bonne chance de se faire adjuger la partie du pipe-line située en Alaska?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, nous avons souvent déclaré au cours du débat concernant la création de l'agence du pipe-line du Nord que les sociétés canadiennes

pourraient faire des offres pour la fourniture des tuyaux destinés à la partie canadienne du gazoduc et qu'elles avaient des chances de l'emporter. Nous avons également maintenu en dépit des critiques de la part de l'opposition—et aujourd'hui, notre point de vue vient d'être naturellement confirmé par l'ouverture de négociations avec ces deux sociétés canadiennes pour la fourniture d'un million et demi de tonnes de tuyaux—que nous croyons que la compétitivité dont ont fait preuve ces sociétés canadiennes leur permettra peut-être de se faire adjuger une partie des travaux portant sur la partie américaine du gazoduc.

Des voix: Bravo!

* * *

LES RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

L'ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DU COMITÉ

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au vice-premier ministre en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre.

Étant donné que le public s'est inquiété du nombre de règlements en vigueur au Canada ainsi que des effets négatifs de leur augmentation, phénomène qu'ont d'ailleurs reconnu les premiers ministres lors de leur conférence du mois de février dernier, et compte tenu d'une motion unanime adoptée par le comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires relativement à cette question, le vice-premier ministre a-t-il l'intention de consulter ses homologues, les autres leaders à la Chambre, concernant l'étude d'une motion visant à prolonger le mandat de ce comité afin de lui permettre de se pencher sur cette très importante question?

Je pose cette question parce que j'estime que lorsque le Parlement délègue ses pouvoirs, il devrait conserver certains moyens de surveiller la façon dont ces pouvoirs sont employés.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai lu le rapport du comité mixte dont le député est coprésident, et j'ai pris bonne note des recommandations qu'il contenait et que vient maintenant de rappeler le député.

Je suis en mesure de promettre que je soulèverai la question de la prolongation ou de l'élargissement du mandat du comité avec des représentants des autres partis ainsi qu'avec mes collègues afin de donner suite si possible aux opinions du comité permanent.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE À TAIWAN

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Une voix: Il est ici. Attendez-le.